



« H7 » : Touché ! Coulé ?

+1 mission en Douanes = 0 emploi créé !!!



Introduction



Contexte : Des problèmes ? Faites diversion !

L'actualité sociale générale est lourde...

Au niveau *rémunération, promotion et exercice des missions*, les effets de l'actuelle politique gouvernementale se vérifient :

- l'inflation rogne fortement le budget des collègues ;
- la réaction de l'exécutif (volonté de légiférer par ordonnance) à la décision du Conseil constitutionnel sur l'article 60 du Code des douanes a mis un coup derrière la tête de tous les douaniers ;
- nous mesurons, jour après jour, les dégâts des politiques ultra-libérales sur la Fonction publique (via par ex., sur les carrières, la concrétisation des Lignes Directrices de Gestion [LDG], cautionnées par une organisation syndicale¹).



Ordre du jour : exhaustif en théorie, moins en pratique...

Nous sommes donc conviés à un groupe de travail intitulé :

« *Le contrôle des marchandises en frontière : e-commerce : missions, organisation et effectifs* ».

Pour celles et ceux qui auraient la flemme de lire plus loin, nous allons « divulguer » un peu la suite :

- Les thématiques liées à « organisation et effectifs » n'ont pas vraiment été évoquées par les représentants de la « haute » administration, et donc pas d'annonces d'effectifs en sus pour traiter ces flux pourtant fort sensibles !
- Plusieurs points à l'ordre du jour n'avaient pas de document de travail ! L'ordre du jour prévoyait d'échanger autour de 7 points sur la base de 5 fiches sans que les dites fiches ne correspondent aux points prévus à l'ordre du jour (*détails dans le tableau ci-contre*). La « haute » hiérarchie montrerait-elle aussi des signes de fatigue ?



Participation : de nombreux cadres DG, mais une Directrice générale non présente pour une mission qu'elle indiquait pourtant vouloir renforcer.

En parlant de « haute » hiérarchie, ce GT est piloté par l'adjoint du délégué à la stratégie et, à ses côtés :

JCF

Il y a la cheffe de la sous-direction *Affaires juridiques et lutte contre la fraude* (SD-JCF) accompagnée de la cheffe du bureau *Politique des contrôles*.

Réseau

Il y a la cheffe de la sous-direction *Réseau* (SD-Réseau), accompagnée par le chef de section *services ag/co/ci – méthodes de travail* du bureau *Animation du réseau, méthodes de travail*.

COMINT

Il y a, au sein de la sous-direction *Commerce international* (SD-COMINT), le chef du bureau *Bureau Politique du dédouanement* accompagné de la cheffe de section *processus import-export et e-commerce*.



Et la DG « charge » l'agenda !

Que fait la « haute » administration de la Direction générale des Douanes et Droits indirects (D.G.D.D.I.) face à cela ?

Elle invite la représentation du personnel à un marathon de réunions syndicales à Montreuil !

Dans un calendrier destiné probablement à épuiser les organisations syndicales (OS) ? Nous n'osons le supposer !

Points à l'ordre du jour	Fiches
1 – Retour sur la justification de l'évolution des règles douanières et fiscales européennes du E-commerce en 2021	Oui : fiche n°1
2 – Les outils informatiques à disposition des agents pour traiter les envois du e-commerce : Delta H7 (y compris ses évolutions passées et à venir) et autres outils de type application sur smartphone pour le contrôle des colis	Néant
3 – L' accompagnement des agents et des opérateurs	Oui : fiches n°2-3
4 – Le contrôle ex-ante des envois du e-commerce	Néant
5 – La géographie et les effectifs du e-commerce	Néant
6 – Le contrôle des envois du e-commerce dans les entrepôts à l' intérieur du territoire	Oui : fiche n°5
7 – La reprise des missions de contrôle à l'importation de la CCRF en frontière	Néant
<i>Autre (non repris à l'ordre du jour : « l'impact sur l'activité des services »)</i>	Fiche n°4

1 **Votes au Comité technique de réseau du 21/01/2020 :** CONTRE les LDG : outre SOLIDAIRES, CGT, CFDT, UNSA ; ABSTENTION : USD-FO. Puis, lors des « négociations » de la 2^{ème} quinzaine de mars 2022, outre SOLIDAIRES, plusieurs organisations (CFDT-CFTC, UNSA-CGC) demandent l'abrogation des LDG. *A contrario*, l'USD-FO pousse à l'examen d'un maximum de dossiers en Conseil de direction restreint (CDR) !



Le nouveau cadre depuis le 1^{er} juillet 2021

Probablement alertées par les fraudes liées aux effets de seuil des franchises et la perspective de renflouer les caisses des États en taxant les consommateurs, les instances communautaires – en besoin de ressources – ont décidé de réformer profondément le secteur du dédouanement des envois de faible valeur (ex-vois de valeur négligeable – EVN).



Nouvelle réglementation...

La réglementation restée inchangée depuis les années 90 (certains règlements mentionnant l'Unité monétaire européenne ECU comme monnaie...) a connu un basculement majeur au 1^{er} juillet 2021.

Ce basculement s'est poursuivi par l'abandon du dédouanement postal (souvenez-vous des étiquettes CN22 et CN23) qui devrait être total à court terme.

Afin d'accompagner ces changements réglementaires, une nouvelle déclaration en douane et un téléservice dédié ont été lancés : « H7 ».

On peut se réjouir :

- de l'abandon de cette réglementation antédiluvienne,
- que tous les flux de marchandises soient désormais déclarés électroniquement,
- et que la réglementation soit harmonisée au niveau européen (la France avait décidé d'exclure les biens issus du e-commerce de la précédente franchise par exemple).

Toutefois, SOLIDAIRES Douanes déplore que le lancement de ce service soit fait avant tout pour satisfaire les opérateurs et non les collègues ou l'efficacité des perceptions.

D'où son caractère insuffisamment ergonomique, lancé en urgence !



... Et interface informatique datée !

Pour la DG, H7 est une grande réussite... ! Ah !

C'est sûr que les plus anciens d'entre nous se souviennent encore du lancement du *Nouveau système de transit informatisé* (NSTI) ou des différents *Dédouanements en ligne par traitement automatisé* (DELTA).

Certes pour H7, il n'y a pas eu de « bug technique » comme le récent « crash » du remplaçant d'*Aladin Nouvelle Génération* (Aladin NG).

Néanmoins pour SOLIDAIRES, les soucis métiers sont patents ! Au-delà de la disponibilité de l'application, c'est surtout un problème de données qui est à déplorer : il n'y en a pas assez et certaines d'entre elles sont fantaisistes !

La DG semble reconnaître ce problème de données. Nous prenons bonne note que la DG reconnaît que la priorité n'était pas le travail des collègues (!) lors du lancement de H7.

La DG souhaite désormais se pencher sur le travail des agents en leur donnant les moyens d'agir sur ce nouveau flux déclaratif.

Seize mois après le lancement du système, SOLIDAIRES estime que c'est un peu tard et nous resterons vigilants pour que ces mots ne restent pas lettre morte.

Nous demandons « depuis le début » que le travail de rectification, d'invalidation et de remboursement, fort chronophage, soit bien pris en compte.



Situation Outre-Mer : collègues abandonnés !

SOLIDAIRES a alerté la DG sur les problèmes spécifiques liés à la fin du dédouanement postal, qui est remplacé par H7 pour les envois de particulier à particulier par exemple.

Nous avons signalé que l'Administration est défaillante dans le soutien aux personnels.



Qualitativement :

métier transformé !

- Avant H7, les collègues s'occupaient du dédouanement pour le compte de la Poste.
- Depuis H7, ils vivent un changement profond de leurs fonctions, sans que ce changement et les problèmes liés aient été anticipés par la DG.



Quantitativement :

charge de travail alourdie !

Les collègues font face à une hausse exponentielle du nombre de déclarations et donc ont davantage :

- de contrôles,
- de demandes d'invalidations,
- et de demandes de remboursement.

Le tout dans une crise d'effectifs.



Un impératif :

la DG doit donner des moyens !

Abandonnés à leur sort sans moyens, les collègues en ont marre et commencent à être fortement mécontents.

La « haute » administration semble consciente du problème (mais pas assez à notre sens) et indique travailler avec le groupe LA POSTE sur ces sujets.

La DG ne peut qu'avoir entendu ces alertes, relayées syndicalement à Montreuil lors de ce GT et aussi lors du Comité technique de réseau (CTR) du 24/10 (reconvoqué le 3/11).

Pour SOLIDAIRES, la DG doit veiller à ce que les collègues reçoivent :

- des instructions,
- des formations,
- et des effectifs en rapport du travail à effectuer !



Conséquences sur les services : une marée déferlante !

Au vu des problèmes de données déjà évoqués, les services se retrouvent face à une marée de petits colis dont le contrôle est délicat.



Le ciblage : compliqué !

Contre mauvaise fortune, la DG fait bon cœur ?

La position tarifaire des marchandises est limitée aux six premiers chiffres du système harmonisé (SH6), alors qu'il faudrait au minimum la nomenclature combinée à huit chiffres (NC8) !

Le service d'analyse de risque et de ciblage (SARC) travaille sur un Cas d'Usage qui semble très prometteur selon la DG...

La solution n'est pas que « technique » !

SOLIDAIRES, étant résolument un syndicat optimiste, nous allons donc espérer que ce ciblage fonctionne !

Mais, comme partout, la réussite d'un objectif nécessite des moyens : c'est-à-dire notamment ici des effectifs et une latitude donnée aux initiatives et retours du terrain...



Les bureaux de contrôle / présentation : élément nœudal de la chaîne mis à mal !

Nous avons indiqué que les services de contrôle *ex ante* risquent d'être découragés par l'énorme flux et la difficulté de le réguler. D'ores et déjà, par exemple, les collègues constatent régulièrement des déclarations H7 concernant une coque d'ordiphone (smartphone) à moins de 5 € alors que l'ouverture du colis montre qu'il s'agit d'un mobile valant plus de 500 €.

La base : être sur la « ligne » !

SOLIDAIRES rappelle que le contrôle de flux lié au e-commerce ne peut pas se faire sans collègues qui ouvrent des colis.

Les services d'enquêtes, les analystes, les intelligences artificielles ne peuvent travailler sans les retours terrains liés aux contrôles physiques, et donc sans collègues en nombre suffisant et avec les bons outils.

La difficulté : un sous-dimensionnement !

La fraude liée au e-commerce est constituée par des fausses déclarations dont des fausses déclarations de valeur (FDV), et donc de fraudes bien connues par les douaniers.

Mais la menace est amplifiée par une massification et une parcellisation des flux et également par l'entrée en jeu d'opérateurs plus ou moins vertueux masquant ces flux.



Les services d'enquêtes : pas épargnés !

Notion d'exportateur non figée...

Les services d'enquêtes sont confrontés eux aussi à la quantité et la qualité des données : ainsi la notion d'exportateur dans H7 n'est pas la même que dans les déclarations normales et peut correspondre :

- au vendeur s'il organise le transport,
- mais aussi l'expressiste ou le service postal...

Dans le cas d'une taxation avec un numéro de guichet unique à l'importation (n°IOSS² qui représente 90 % du flux selon la DG), seul le n°IOSS figure dans H7.

Les douaniers peuvent seulement vérifier que ce numéro est valide dans le *référentiel des opérateurs et du suivi des agréments* (ROSA) et c'est tout !

... Et personnes non identifiables !

H7 comporte donc une donnée ne permettant pas aux douaniers d'identifier l'opérateur, à moins de passer par une recherche en source ouverte.

C'est donc scandaleux que l'identité de la plateforme, du vendeur ou de leur représentant ayant choisi l'utilisation d'un n° IOSS ne soit pas identifiable en clair par les douaniers afin :

- de vérifier une usurpation,
- ou de pouvoir faire un droit de communication à cet opérateur qui dispose des données.



Les pistes d'évolution : variées...

Les pistes d'évolution sont nombreuses et certaines semblent faire consensus entre OS et DG comme travailler sur la quantité ET la qualité des données disponibles dans H7.



La communication : au sens technologique et informationnel !

Pour la DG : solutions mobiles !

La DG souhaite doter les collègues en contrôle d'applications sur leurs mobiles professionnels leur permettant de gagner du temps dans leurs fonctions (accès aux déclarations par exemple).

Cette évolution technologique est louable, mais nous restons prudents dans l'effectivité : disponibilité des mobiles, accès au réseau, ergonomie de l'application, conservation et contrôle des données, etc.

Pour SOLIDAIRES : coopération des plateformes !

SOLIDAIRES rappelle que les plateformes (Amazon par exemple) détiennent les données qui pourraient permettre de comparer les données déclarées et les données réelles.

Il faudrait obliger ces plateformes à coopérer avec les services douaniers dans le cadre de droits de communication.

² De l'anglais *Import One-Stop Shop*. C'est-à-dire en français *Guichet unique à l'importation* (GUI).

■ ■ ■ Autres : en prendre et en laisser ?!

Lutte contre la soustraction sous douane : une bonne piste !

Le problème de la soustraction sous douane a aussi été soulevé par la DG.

Pour SOLIDAIRES, muscler nos pouvoirs et nos sanctions (amendes dissuasives) sur cette fraude importante nous semble un bon message face à certains opérateurs peu scrupuleux. Mais il faut que cela se traduise dans les faits.

Récupération du contrôle de conformité des produits industriels : fausse bonne idée !

La DG a annoncé une évolution possible de l'article 38.5 du Code des douanes qui nous permettrait de faire du contrôle de conformité de produits industriels.

Cette évolution pourrait être intéressante dans l'absolu dans la mesure où la douane disposerait de données suffisantes et de la possibilité d'interroger les plateformes.

Néanmoins, pour SOLIDAIRES, c'est à nouveau un transfert de mission qui s'effectuerait aux dépens du service public, avec :

- des personnels des douanes qui devraient endosser une mission de plus sans formation, ni instruction, ni moyen supplémentaire ;
- une Direction générale de la concurrence, consommation et répression des fraudes (DGCCRF) qui perdrait une mission, comme la DGDDI perd les missions fiscales vers la DGFiP qui perd elle aussi des milliers de postes !!!

Cartographie : aveuglement pas encore corrigé !

Le problème des entrepôts de stockage de marchandises proposées à la vente sur des marchés en ligne (en anglais *Marketplace* ; par exemple *Cdiscount*) a aussi été évoqué.

Le besoin de cartographier ces entrepôts, de connaître les schémas logistiques (parfois aberrants d'un point de vue économique) a ainsi été soulevé par la DG.

Pour SOLIDAIRES, le renseignement autour des entrepôts et des flux nous semble essentiel afin de caractériser la menace.

Néanmoins l'évolution du Code des douanes de l'Union (CDU) sur le sujet du justificatif du statut UE des marchandises et d'échanges d'informations sur les dédouanements nous semble tout aussi important.

Enfin il est dommage qu'une cartographie précise de l'ensemble des implantations desdits entrepôts n'ait pas été transmise aux OS. C'est le b.a.-ba en matière de géographie... et de dotation de moyens !



Conclusion

Ce GT fût, il faut le reconnaître, assez intéressant. **La DG manifeste un intérêt et de belles intentions** (une fois de plus...). Elle nous annonce vouloir accompagner les collègues sur la gestion des flux H7 et notamment les collègues des Directions régionales d'Outre-mer (DROM). Le contrôle de ces flux, que ce soit pour lutter contre les prohibitions ou les infractions relatives à la protection des intérêts financiers, semble aussi une priorité pour la DG. Nous avons bien noté ces intentions.

Mais les preuves d'amour manquent. Pour SOLIDAIRES, être davantage efficaces sur H7 passe par davantage de données dans les déclarations et aussi davantage d'informations avec les plateformes ! La DG revendique que la tenue de la frontière numérique est un sujet douanier, voulant par ailleurs désormais aller plus loin que la frontière ? **Nous répétons que tout ceci ne peut se faire qu'avec une cartographie précise puis des instructions, formations et emplois supplémentaires !**

À suivre donc.



Syndicat SOLIDAIRES Douanes

93 bis rue de Montreuil, boîte 56 – 75011 PARIS

tél : 01 73 73 12 50

site internet : <http://solidaires-douanes.org>

courriel : contact@solidaires-douanes.org

adhésion : solidaires-douanes.org/-adhesion-

Un syndicalisme clair et sincère !